SOLDES
DU 3 AU 31 JANVIER 2025
VOTRE CANAPÉ CUIR OU TISSU DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT
En savoir plus
Crédit photo : DR

Carta Academica – La Belgique en panne : quand l'exception devient la règle

Tous les samedis, « Le Soir » publie la chronique d'un ou plusieurs membres de Carta Academica. Cette semaine : En cette veille de Noël 2024, l'histoire se répète : plus de six mois après les élections, l'État fédéral et la Région bruxelloise sont sans gouvernement. Même si la Belgique n'hésite plus à se passer à répétition, il faut continuer à dénoncer leur anormalité. Et à plonger leurs graves conséquences sur la population

Bart De Wever dégoupille sur Saint-Nicolas, dans une crèche qui a fait grosse dans dents dans la partie francophone du pays : tout un symbole de la Belgique à plusieurs vitesses les différents partis ont actuellement bien du mal à trouver un accord politique. - Instagram

Chronique
Par Carta Academica*

Publié le 14/12/2024 à 20h00 | Temps de lecture: 6 min

Les points de vue exprimés dans les chroniques de Carta Academica sont ceux de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux du Soir. Les éditeurs de Carta Academica, qui, entre eux d'ailleurs, ne pensent pas forcément la même chose. En permettant la publication de ces chroniques, l'on ne cautionne pas ce qu'elles contiennent à des débats sociétaux utiles. Des chroniques pourraient dès lors être publiées en réponse à d'autres. Carta Academica veille essentiellement à ce que les chroniques débattes reposent sur une démarche scientifique.

Alvin Emmanuella Bourgeois - D.R.

Par Anne-Emmanuelle Bourgeon, constitutionnaliste à l'UMons.

Le « rois repentit Bernard Mainin pouvait une question pertinente : quand une exception se répète, ne devient-elle pas la règle ? En Belgique, depuis 2010, la pauvre gouvernementale fédérale navaque de devenir la règle. On en rappelle la crise des 541 jours après les élections de juin 2010, soit 18 mois. A cette époque, cette pauvre navaque avait encore qu'elle doit provoquer : l'indignation (1). Par la suite, l'indignation s'émousse. Entre la démission du Premier ministre Michel (fin décembre 2018) et le Gouvernement De Croo (début octobre 2020), il y a… 21 mois ! 21 mois pendant lesquels il se passe beaucoup de choses : des élections (mai 2019), la pandémie covid-19 (mars 2020-mars 2021), le Gouvernement provisoire Wilmès (mars-septembre 2020) (2). Mais pas ce qui devrait se passer en démocratie : le respect rapide des suffrages émis par les électeurs. Aujourd'hui, la pauvre gouvernementale se répète et elle s'étend à la Région bruxelloise. En ce XXIe siècle, trois scrutins sur six ont mené à des pannes. Qu'elle est la leçon ?

CFA
NEUF · OCCASION
DE 10 MOIS
À 5 ANS
CONDITIONS FACILES
Ouverture les 28 mai, 12, 19 & 26 janvier

À lire aussi | Bart De Wever testée fois chez le Roi, et gagne !

Imposer des règles aux partis politiques

La Belgique se distingue par la place qu'elle laisse aux partis politiques au sein de l'État. La formation des exécutifs en est un exemple frappant. L'article 96 de la Constitution dispose que le Roi nomme les ministres. Les lois institutionnelles prévoient que ce sont les parlements qui élisent leur gouvernement. Mais en pratique, ce sont les présidents de parti qui sont à la manœuvre pour organiser un accord et un casting ministériel. Aucune règle juridique ne vient encadrer ce moment crucial. Seuls les statuts de chaque parti fixent quelques règles minimales, étroitement les entraperçules excrétitaires qu'exercent les présidents de parti. Comme les partis politiques se cachent de leurs militants, le contrôle interne – quand il existe – est un contrôle endogène. Enfin, aucune règle de transparence ne permet à l'opinion publique d'exercer un quelconque contrôle sur ce qui se passe au lendemain des élections. En démocratie, les partis politiques sont indispensables (4). Pour pouvoir leur rôle, ils reçoivent en Belgique des moyens financiers considérables. Leur financement public, organisé depuis la loi du 4 juillet 1989, est un acquis démocratique crucial. Tout en reconnaissant cela, il faut aussi pouvoir dénoncer que trop peu de contraintes juridiques pèsent sur leur fonctionnement interne, leurs missions et les obligations mises sur leurs épaules. Actuellement, la Belgique est aux partis politiques ce que les lois vierges britanniques sont aux sociétés off-shore : un paradis.

La montée du césarisme

Dans ce contexte, faut-il s'étonner que les intérêts stratégiques de chaque parti prennent le pas sur des impératifs que dépassent leurs seuls intérêts politiques : l'efficacité et la continuité du service public, ou encore le respect rapide du au suffrage universel (même s'il est compliqué à activer) ? En particulier, rien ne si peu ne vient freiner la tendance des partis à l'objectivisation épistopie par Roberto Michels (3) et à ne pas rendre (5). Cette tendance transforme le débat d'idées en combat de chefs. En témoignent les échauffourdes locales au lendemain du scrutin du 14 octobre qui ont retardé d'autant les négociations gouvernementales. Quel drôle de pays celui dans lequel l'avenir de douze millions d'habitants est suspendu aux tractations de telle ou telle bulle, aussi charmante soit-elle ? Cela révèle la confusion d'intérêts et la concentration de pouvoir qu'accumulent les responsables de partis. Parce que les chefs, tels des Bonaparte en campagne, veulent garder la main sur toute la carte, les combats de bastion ralentissent leurs pourparlers de paix.

À lire aussi | A Bruxelles, les négociations bloquées de mesures pour la Région

Des conséquences lourdes pour la population

Derrière les bruits des escarmouches locales, la limitation de la gestion d'un pays qui d'une région aux affaires courantes a des conséquences graves sur la population. D'abord, elle est de nature à réduire la confiance des citoyens envers le monde politique déjà mise à rude épreuve, comme l'illustre le fauxnative social 2023 de l'IPSOS. Ensuite, cette gestion a minima empêche le déploiement de politiques volontaristes en faveur de ceux et celles qui en ont le plus besoin. La crise grande inquiétude du secteur associatif bruxellois l'illustre : une part substantielle des moyens du secteur non-marchand, déjà aux abois, doit de passer à la trappe. Enfin, un État sans capitaine, c'est un État faible, incapable d'exercer un quelconque leur rapport de force, sur le plan interne ou international. Le drame social chez Audi Brussels l'illustre. Pendant que les présidents de parti se chamaillent sur des chefs, l'absence d'interlocuteur fédéral et régional de plein exercice empêche l'État fédéral et la Région bruxelloise d'exercer un quelconque rôle de régulation, de protection, de médiation. Conséquence : les ouvriers s'inquiètent. On pourrait multiplier les exemples : sans capitaineté fédérale, la Belgique flottine est incapable de faire face aux défis du XXIe siècle. Et ce, tant sur le front climat, on encore sur le traité Mercosur.

Un État (fédéral) qui s'évapore

Et il certain que nous sommes tous éplorés au chevet de nos gouvernements moribonds ? L'État-fantôme belge plairait beaucoup au libertarien Elon Musk : les forces économiques peuvent s'y déchaîner sans entraves et contrepoids. De mêmes, les partisans fédéraux et régionaux bruxellois doivent-elles au premier parti de Belgique, la N-VA ? La vidéo consternante de Bart De Wever posée le 6 décembre 2024 sur les réseaux sociaux ne laisse aucun doute. Depuis l'Hôtel de Ville d'Anvers, dégoise et Saint-Nicolas et brandissant une enseigne romaine, celui qui, depuis plus de six mois, écrive dans la crème du pouvoir fédéral et du premier gouvernement fédéral, réveille les conflits linguistiques et stigmatise la Région bruxelloise. Les Bruxellois et citoyennes ? Manifestement, cela sera surtout des jeux. Dans le même temps, les 4 partis flamands autour de la table des négociations bruxelloises oublient qu'ils ne représentent que 10 régions sur 19, et mènent une offensive institutionnelle sans précédent. En exigeant la fusion des 19 communes sur le modèle anversois, ils violent la Constitution, les lois institutionnelles et le droit international applicable, ainsi que tous les accords de pacification communautaire conclus sur Bruxelles depuis sa création. Ce faisant, ils menacent de paralysie leur action institutionnel le plus accessible pour les Bruxellois, en particulier les plus fragiles, à savoir les communes et les CPAS, au milieu de cet univers représentant tordu et opaque imposé par le reste du pays aux Bruxellois.

À lire aussi | Bruxelles : le dépeçé néerlandophone qui voulait poser sa question en francais

Les pannes belgo-belges ne sont désolantes que quand on investit l'Etat d'un rôle central. Elles ne sont inefficaces que quand on tient au maintien de nos institutions. Impensé des règles aux partis politiques en général, au lendemain des élections en particulier, est donc une condition essentielle du respect de la démocratie sortie des urnes. Mais aussi du maintien du rôle des pouvoirs publics et de nos institutions par delà les ambitions cisaillées, les agendas cachés et les coups de minorité.

Toutes les chroniques de *Carta Academica* sont accessibles gratuitement sur notre site.

(1) Cette indignation avait pris une tournure créative (rassemblement festif, engagement de ne pas se raser la barbe…)

(2) Rappelons que ce gouvernement est constitué en urgence sur les restes du Gouvernement Michel.

(3) Élections législatives de 2003, 2007, 2010, 2014, 2019 et 2024.

(4) Hans Kelsen, *La démocratie, sa nature, sa valeur* (1932).

(5) *Les partis politiques – Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* (1914).

Aussi en Chroniques

Chronique | « Les jambes et la tête » : 2025, une année qui débute avec une exception du Haut Niveau

Chronique | « Horizons » : Les cendres de la guerre

Des Tarmacs en ruel, ouvrages de la guerre civile qui a ensanglanté le Tchad le 1 janvier jusqu'en 2009, suivant Aujourd'hui sur nos terres les images des bombardements de Gaza. Autres combats, autres peuples, mais en réalisme de déjà-vu les étrenné, vaincu par les plaies du passé et l'absence de justice.

Chronique | « Après l'orage » : L'aime des poètes

#VivaPourLaFlandre : Ils veulent l'Arizona, ils auront l'ordre

Par Sébastien Dubiansky

Chronique | Chronique : Ne pas confondre ! Ne pas confondre ! Ne pas confondre !

Chronique | Chronique : « Après l'orage » : L'aime des poètes

Voir plus d'articles

Sélectionné pour vous

Un élève polyglotte une de ses camarades en plein cours

Christin Mormede décline le titre de « Chevalier de l'Ordre de Léopold », face au refus de diminuer la distinction

Par Nathalie Hellemans

Du prenez problèmes de comportement : des enseignants tirent la sonnette d'alarme dans une lettre ouverte

Les 50 ar imag

À la Une

Trêve à Gaza : Israël tanke à officialiser l'accord et accuse le Hamas de remettre en cause « certains points »

Entretien | Agnès Levallois : « Je crains que la contrepartie de l'accord soit l'annexion de la Cisjordanie »

Par Damien Hellemans

Publicité
LE SOIR
La meilleure de l'actu
Inscrivez-vous aux newsletters
Jeu Rapide

Bruxelles : l'improbable indemnité autour du report de la LEZ

Par Ali Rahmani

Sensation à l'Open d'Australie: Daniil Medvedev sorti au 2e tour après un duel en cinq sets face à un qualifié

Acheter avec l'aide de ses parents, une bonne idée ?